

LA VALLÉE DE LA RANCE

UN PAYSAGE RÉSILIENT ET FÉDÉRATEUR ENTRE TERRE ET MER

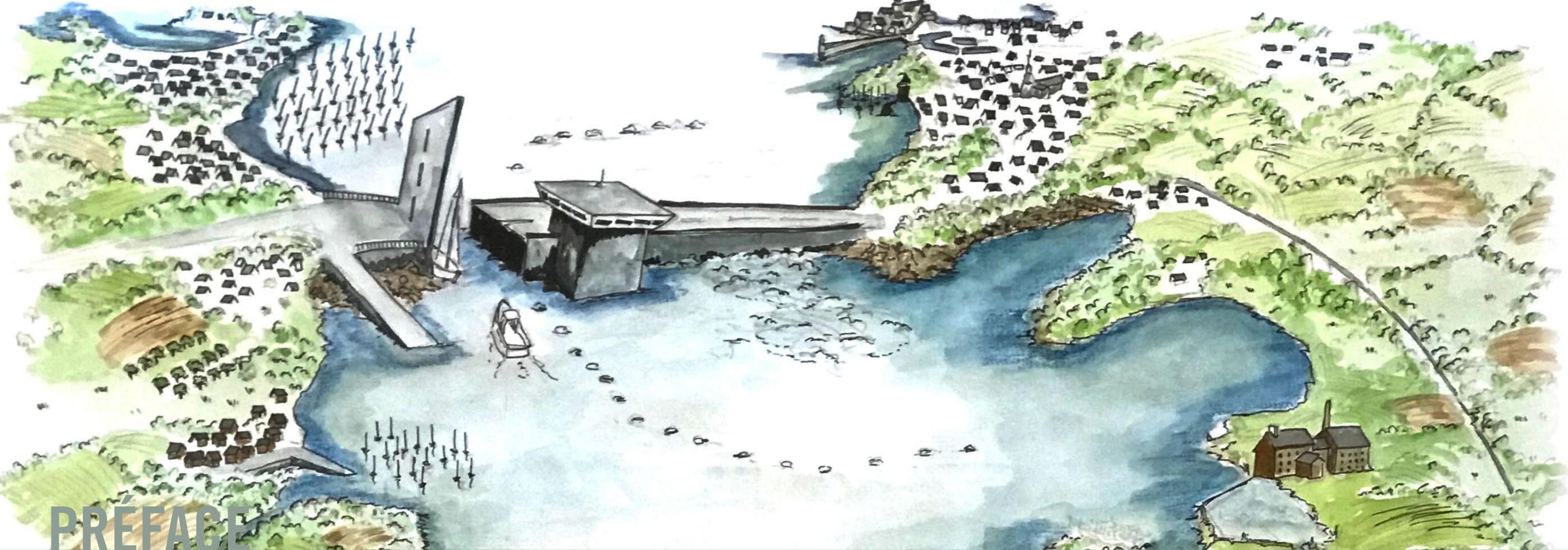
LA VALLÉE DE LA RANCE

UN PAYSAGE RÉSILIENT ET FÉDÉRATEUR ENTRE TERRE ET MER

PRÉSENTATION	07
PRÉFACE	08
LA COMMANDE	10
PRÉSENTATION DES ENSEIGNANTS	12
PRÉSENTATION DES ÉTUDIANTS	12
PRÉSENTATION DES INTERLOCUTEURS	13
COMITÉ D'ÉDITION DU C.R.A.P.A.U.D.	15
INTRODUCTION	17
LA DÉMARCHE DE L'ATELIER DE PROJET DE PAYSAGE	18
PARTIE 1 - REPRÉSENTATIONS DES PAYSAGES DE LA RANCE, RÉCIT, ENJEUX...	21
REPRÉSENTATIONS DES PAYSAGES DE LA RANCE	22
MORPHOLOGIE DU TERRITOIRE DE LA VALLÉE DE LA RANCE	22
LES PAYSAGES DE LA VALLÉE DE LA RANCE	22
LES UNITÉS PAYSAGÈRES NUANCÉES	22
DES SÉQUENCES PAYSAGÈRES CONTRASTÉES	22
RÉCIT	23
ENJEUX	23

PARTIE 2 - PLAN DE PAYSAGE	25
LE PLAN DE PAYSAGE	
LA VALLÉE DE LA RANCE, UN PAYSAGE RÉSILIENT ET FÉDÉRATEUR ENTRE TERRE ET MER	26
IMAGINONS LES PAYSAGES DE LA RANCE DE DEMAIN	26
LA CARTE DU PLAN DE PAYSAGE	28
LA LÉGENDE DU PLAN DE PAYSAGE	29
PARTIE 3 - APPLICATION DU PROJET DE TERRITOIRE	31
RÉPARTITION DES PROJETS	32
LES PROJETS : PANNEAUX ET LIVRETS	33
ANNEXE	37
ANNEXE DES DIAGNOSTICS THÉMATIQUES	38
URBANISME ET INFRASTRUCTURE - ACTIVITÉS - AGRICULTURE	39
FORÊTS ET ESPACES NATURELS - HYDROLOGIE	
PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE	41

PRÉSENTATION



PRÉFACE

Le paysagiste concepteur formé au département l'École de la Nature et du Paysage de l'INSA Centre Val de Loire, à partir d'une solide analyse argumentée, propose des transformations spatiales, avec une visée résolument prospective et écologique.

Le paysagiste a la compétence de proposer un diagnostic sur un territoire, en croisant ses connaissances biotiques, abiotiques et anthropiques, afin de mettre en lumière des dynamiques complexes et de formuler des problématiques spatiales. Face aux enjeux soulevés par un commanditaire, il élargit les questions posées et propose un programme d'actions organisées dans un projet de paysage dessiné, raconté, mesuré.

Son action s'exerce à toutes les échelles spatiales, sur des espaces privés ou pu-

blics, urbains ou ruraux, sur des délaisés, des friches, des infrastructures.

Au long des cinq années d'études, les enseignements scientifiques et techniques demandent à être confrontés à des questionnements réels auxquels il devra répondre, dans une perspective réaliste. Ce contact avec les questionnements de la société civile et des acteurs locaux est au Cœur de la pédagogie de l'école du paysage. Pour cela, sont organisées des études en relation avec des collectivités (communes, agglomérations, DDT, etc.), des acteurs privés ou associatifs tels que des entreprises, des propriétaires fonciers, des sociétés de gestion.

Ces études réelles sont essentielles à la pédagogie du projet de paysage à plus d'un titre. D'une part, elles placent les élèves et les enseignants en amont d'un

programme à traiter. C'est le résultat de leur étude qui permettra aux élus des collectivités de repositionner leur commande, de rédiger leur programme.

Ensuite, c'est dans ce type de situation de recherche et de créativité où toutes les matières enseignées sont sollicitées, que l'on peut évaluer la capacité de réponse de notre formation de paysagiste concepteur. D'autre part, cette « recherche-action » place les nombreux professionnels, enseignants de l'école, en situation d'expérimentation, aux côtés des enseignants-chercheurs et des acteurs locaux sollicités. Enfin, elles attirent à l'école des personnes-ressources, qui pourront par la suite être invitées à des jurys, des séminaires ou des colloques, et elles permettent la transmission de ces recherches à des

acteurs locaux et à un plus large public : c'est une manière pour l'école d'être active « dans la ville », au sein même de sa réalité et de son rythme.

C'est dans cette optique d'aide et de conseil aux décideurs mais aussi de recherche de nouveaux « partenaires » que l'INSA Centre Val de Loire, pour le compte de son département l'École de la Nature et du Paysage, passe des conventions d'études impliquant une promotion d'élèves sur un semestre ou deux semestres. Les résultats de ces travaux sont synthétisés dans notre Centre de Recherche Appliqué au Paysage d'Aide aux Usagers et aux Décideurs.

Les travaux ainsi présentés dans cet ouvrage représentent une véritable boîte à idées en amont des décisions des décideurs et en amont des presta-

tions de professionnels du paysage. Ils ouvrent le champ des réflexions et des perspectives, et entendent participer au changement de nos manières de penser la transformation spatiale des espaces habités et d'agir.



LA COMMANDE

CONTEXTE DE LA COMMANDE

Le paysage est un élément important de la qualité de vie et participe pleinement à l'aménagement durable des territoires, bien au-delà de sa simple perception.

Depuis la loi paysage de 1993, le paysage doit être pris en compte dans les projets d'aménagement et la politique du paysage intervient au sein de nombreuses politiques publiques. C'est pourquoi la DDTM des Côtes-d'Armor souhaite s'investir dans ce domaine intégrant en y associant des étudiants de l'INSA, futurs « promoteurs » de ce dernier.

OBJECTIF DE LA COMMANDE

L'étude à caractère pédagogique porte sur le territoire des communes de la vallée de la Rance en aval du barrage de Rophémel, appartenant à l'EPCI de Dinan agglomération.

Elle aboutira à un document « guide » permettant d'améliorer et de valoriser le paysage de la vallée de la Rance pour notamment favoriser son attractivité touristique, tout en luttant contre les risques naturels et en donnant les grandes lignes pour favoriser une lecture facilitée du territoire et une prise en compte de la biodiversité et des milieux.

Elle proposera une stratégie de gestion paysagère de la vallée de la Rance répondant aux objectifs susvisés.

La démarche répond à plusieurs finalités :

- Sensibiliser les acteurs sur une connaissance partagée du paysage et de ses enjeux ;
- Encourager les acteurs locaux, grâce à une approche universitaire ou d'école, à mieux prendre en compte le paysage, y compris au travers d'autres aspects que ceux de la seule perception, et sur un territoire élargi et cohérent ;
- À révéler des pistes de valorisation du paysage sur les communes de la vallée de la Rance, sur lesquelles les documents de planification pourront s'appuyer ;
- Partager avec les élus une réflexion sur un territoire intercommunal en utilisant la thématique transversale du paysage pour aborder d'autres sujets importants des politiques publiques tels la gestion des risques naturels, la mise en valeur des corridors écologiques, la protection

des milieux naturels, les pratiques agricoles, etc.

- Faire prendre conscience que le paysage peut être pris en compte à différentes échelles mais qu'une réflexion sur un grand territoire est souvent l'échelle la plus pertinente pour éclairer les problématiques d'un territoire et y répondre dans la planification.

Le travail des étudiants aboutira à la production d'une proposition de stratégie de gestion paysagère de la vallée de la Rance intégrant la gestion des risques naturels y compris par la reconversion de certains lieux exposés permettant une valorisation des lieux et une meilleure compréhension des composantes et des usages de ce territoire.

La démarche permettra également aux élus des communes de la Rance et de Dinan agglomération de participer à une réflexion sur la thématique du paysage et de découvrir les opportunités et les différents aspects du paysage, sou-

vent méconnus, lorsqu'il est étudié à une échelle cohérente. Elle permettra aussi pour les élus du secteur et les professionnels associés, d'avoir une vision extérieure de leur territoire et des propositions peut être innovantes pour répondre aux objectifs recherchés.

Extrait de la convention de partenariat de septembre 2020.





PRÉSENTATION DES ENSEIGNANTS

Les enseignants du département École de la Nature et du Paysage ayant conduit cette étude sont :

- Catherine FARELLE, professeur associé 24e section, aménageur urbaniste et paysagiste, chargée de l'enseignement du projet de paysage en 4e année (DEP2)

- Bertrand FOLLÉA, professeur associé 24e section, paysagiste DPLG, chargé de l'enseignement du projet de paysage en 4e année (DEP2)

- avec la participation des autres enseignants de l'école.

PRÉSENTATION DES ÉTUDIANTS

Marcy BALAY
 Agathe BAUDEMONT
 Lucile BOILEAU
 Séphora BOUZID
 Sarah CAUDRON
 Pauline CHAMPENOIS
 Guillaume COSTE
 Enzo DAL MAS
 Elsa DE WAELE
 Laetitia DEBEAUX
 Chloé GIRALDI
 Magalie GRENIER
 Manuel GUICHETEAU
 Clothilde HENNEBEL
 Charlotte LECLAIRE
 Camille LELIÈVRE
 Arthur LORCERIE

Elisa MALLET
 Odeline MARTEAU
 Simon METZ
 Marie NOGRETTE
 Louise PINSARD
 Juliette PINTO
 Rémi PROJEAN
 Jeanne PYSKIR
 Constance SANCHEZ
 Clara THILLAYE
 Juliette VERDUZIER
 Juliette VILLOTA

PRÉSENTATION DES INTERLOCUTEURS

- La Direction départementale des territoires et de la mer DDTM des Côtes-d'Armor ;

- La Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Bretagne ;

- Dinan Agglomération

- Les communes limitrophes de la vallée de la Rance du territoire de Dinan Agglomération ;

- L'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine des Côtes-d'Armor (UDAP 22) ;

- Le CAUE des Côtes-d'Armor ;

- Les élus et techniciens de Dinan Agglomération, leurs partenaires et les élus des collectivités limitrophes ;

- Ainsi que l'ensemble des usagers et des habitants contactés par les élèves.

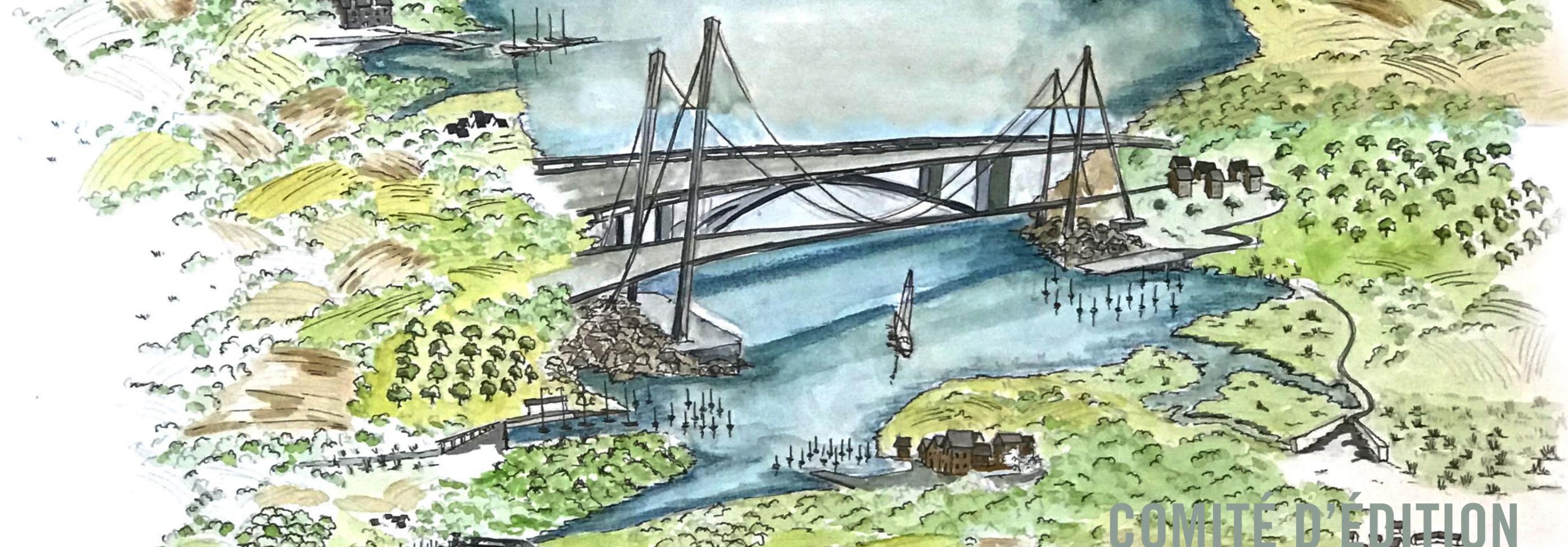
Comité de pilotage pour la commande :

- Pour l'État :

- Éric PARIZE, chef de l'unité « paysage et territoires durables » à la DDTM 22
 - Édouard MORIN, chef de l'unité « études et prospective » à la Mission « observation du territoire, développement durable et paysage » (MOTDDP) à la DDTM 22
 - Franck RICHTER, chef de l'unité territoriale de Dinan à la DDTM 22

- Pour les communes partenaires de Dinan Agglomération :

- Bruno RICARD, Maire de Lanvallay.



COMITÉ D'ÉDITION

COMITÉ D'ÉDITION DU CRAPAUD

Direction :
Alain SARFATI
Administrateur provisoire de l'INSA
Centre Val de Loire

Coordination :
Sabine BOUCHE-PILLON
Chargée de mission, maître de
conférences à l'École de la Nature et du
Paysage, INSA Centre Val de Loire

CONTACT

Stéphane PERRON
Responsable du Service des formations
et de la vie étudiante de l'INSA Centre
Val de Loire

Lolita VOISIN
Directrice de l'École de la Nature et du
Paysage, INSA Centre Val de Loire

3 rue de la Chocolaterie
CS 23410
41034 Blois CEDEX
Tél. : 02 54 74 37 00

www.ecole-nature-paysage.fr

INTRODUCTION

LA DÉMARCHE DE L'ATELIER
DE PROJET DE PAYSAGE

La démarche de l'atelier de projet de paysage

De prime abord, la vallée de la Rance offre des paysages préservés et soignés, d'une si grande qualité qu'ils semblent échapper aux problèmes de bien des secteurs en France victimes de banalisation. De fait elle constitue un atout majeur du Nord Bretagne. Grâce à son riche patrimoine bâti et naturel soigneusement mis en valeur, à l'immédiate proximité de la mer, à une bonne desserte, cette campagne sous influence maritime apparaît attractive aussi bien pour l'habitat et les activités économiques que pour le tourisme.

Pour autant elle n'échappe pas à de forts enjeux relatifs aux risques naturels, à la gestion de l'eau et de la biodiversité, aux pratiques et aux espaces agricoles, à l'urbanisation. Elle n'échappe pas non plus aux perspectives préoccupantes du changement climatique, qui obligent à modifier profondément le cadre de vie et les modes de vie qui y sont liés. Les paysages de la Rance ne sont ainsi pas immuables, ni à l'abri d'évolutions non désirées et subies.

De là l'intérêt de cette réflexion sur les paysages, qui intègre et dépasse les conflits comme les discours anxiogènes, en ouvrant des perspectives désirables.

Principes et objectifs de l'Atelier

La programmation de cette étude a émergé en 2020. La Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Côtes-d'Armor et plusieurs collectivités locales riveraines de la Rance, ont souhaité, conjointement, par le biais d'une convention passée avec l'école de la nature et du paysage de Blois, INSA Centre Val de Loire, engager un atelier pédagogique permettant de comprendre, améliorer et valoriser les paysages de la vallée de la Rance. La réflexion devait notamment répondre à quatre objectifs :

- permettre une lecture facilitée des

- paysages;
- favoriser l'attractivité touristique du territoire inclus dans le périmètre d'un projet de parc naturel régional;
- participer à la lutte contre les inondations et la maîtrise des ruissellements et des risques érosifs sur les bassins-versants;
- prendre en compte les milieux et la biodiversité.

Les attendus pédagogiques et les enjeux du territoire ont conduit à définir comme périmètre cohérent pour cet atelier prospectif, les communes bordant la Rance, du barrage de Rophémel à l'entrée de l'estuaire. Portant ainsi principalement sur le territoire de Dinan agglomération en Côtes-d'Armor, l'aire d'étude s'étend également sur le département voisin d'Ille-et-Vilaine, jusqu'à l'embouchure de la Rance entre Dinard et Saint-Malo. Les paysages ne connaissent pas les frontières administratives.

Ce travail se veut être révélateur de qualités et de potentiels à cultiver, fondé sur un état des lieux approfondi des paysages et des enjeux liés. Il est aussi l'occasion d'échanger autour de propositions de valorisation et d'évolution du cadre de vie et des modes de vies associés. Pour aller plus loin encore, il propose d'accompagner le territoire vers une transition inévitable. La démarche paysagère, parce qu'elle est transversale et interroge de multiples domaines, permet de montrer les croisements à opérer, en termes de réflexions, de propositions et d'actions. Elle constitue un outil formidable pour mettre en œuvre une transition écologique et solidaire. Rassemblant les différents domaines de l'aménagement, elle permet d'imaginer le territoire de demain, en dessinant un futur désirable pour ce territoire. Elle constitue ainsi un vecteur constructif de débat et de sensibilisation.

Déroulement

L'étude, réalisée par 29 étudiants de quatrième année, encadrés par des professeurs également professionnels du paysage, a été conduite sous une approche pluridisciplinaire très ouverte : paysage, géologie, pédologie, écologie, agri-

culture, risque, patrimoine, histoire, urbanisme, etc. ont été simultanément ou successivement convoqués.

L'atelier a été rythmé de trois temps d'arpentage du territoire (en septembre, octobre et janvier) et de quatre moments forts d'échanges, rencontres et débats :

- une rencontre des commanditaires en septembre 2020;
- un débat sur les enjeux, organisé à Saint-Carné le 22 octobre 2020;
- une restitution d'étape sur les orientations et objectifs de qualité paysagère, complétée par des échanges en tables rondes, organisés le 6 janvier 2021 à Taden (Trélat);
- une restitution finale des 28 projets détaillés et des débats en tables rondes, qui ont eu lieu le 25 mars à Lanvallay.

Des plaquettes et des panneaux généreusement illustrés gardent mémoire du travail. Ils peuvent s'ouvrir plus largement à la population à la faveur d'expositions que les collectivités vont pouvoir organiser si elles le souhaitent.

Les grandes thématiques identifiées

La première partie a été réalisée de septembre à décembre 2020 et finalisée en mars 2021. Elle est composée d'une analyse des paysages et des enjeux débouchant sur une prospective territoriale à l'échelle du grand territoire. Sa force est de s'ancrer sur les valeurs paysagères existantes du territoire, identifiées, exprimées et illustrées, pour nous mettre au défi non seulement de les reconnaître et de les préserver, mais de les développer et de s'en servir comme points d'appui et sources d'inspiration pour agir. Il s'agit donc d'une prospective incarnée dans la réalité sensible, socio-économique, écologique et culturelle de la vallée de la Rance, et non d'un exercice purement spéculatif parachutant des idées venues d'ailleurs. Ce « projet de paysage » n'est pas un doux rêve inaccessible mais une perspective tangible, traduite sur un plan spatialisé : une esquisse de plan de paysage pour la Rance.

Il s'organise en cinq axes :

1/ Vers une agriculture renforcée en faveur des paysages de la Rance

Il s'agit de confirmer la diversification du paysage agricole par des adaptations au changement climatique, en termes de cultures, élevages et pratiques. Il s'agit aussi de l'ancrer plus solidement à la vie locale par des propositions concernant les circuits de proximité complémentaires à celles déjà prises : transformations des produits dans les zones d'activités, agritourisme par des marchés flottants, itinéraires dédiés à la gastronomie, par exemple.

2/ Vers une adaptation des formes arborées aux différents visages contrastés de la Rance

L'arbre sous toutes ses formes (en isolé, en ragsse, en haie, en bosquet, en bois, en alignement...) est identifié depuis longtemps comme essentiel au caractère du pays et à sa bonne santé écologique. Outre le confortement d'une trame arborée adaptée aux spécificités des différentes unités paysagères identifiées, le projet propose de la développer de façon renouvelée face aux risques d'érosion, d'inondation, de sécheresse, de changement climatique, mais aussi de préciser sa place dans les pratiques agro-écologiques. Enfin l'arbre est magnifié à travers sa diversité, valorisée dans un réseau parcourable de jardins et de sites patrimoniaux.

3/ Vers une centralité Dinannaise réadaptée autour de la Rance

Il s'agit d'organiser l'arrêt programmé de l'étalement urbain vécu autour de Dinan au fil des soixante-dix dernières années, en adoptant quatre dispositions :

- une offre renouvelée de « remparts » contemporains, paysagers et écologiques, redéfinissant les limites de l'agglomération, notamment au sud-ouest de la tache urbaine;

- une intensification du centre au bénéfice de la vie locale davantage que du tourisme;

- une valorisation paysagère et patrimoniale des deux rives de la Rance en plus du fond de vallée;

- enfin une réorganisation innovante des mobilités et du développement urbain en considérant Dinan et Lanvallay comme une même entité centrée sur la Rance.

4/ Vers un paysage bâti valorisé par la réinvention d'un écosystème constructif

Dans un esprit de sobriété énergétique et de développement local, il s'agit de lutter contre la banalisation du paysage bâti en recréant un écosystème constructif : biomatériaux comme les coquilles, les algues ou les vases issues du dragage de la Rance, matériaux issus de l'agriculture comme le lin, le chanvre, le miscanthus et de l'agrosylviculture comme le bois des forêts, haies et peupleraies.

5/ Vers une Rance augmentée

Contrastés entre Rance maritime, Rance sauvage et Rance bucolique, les paysages du fleuve peuvent s'agrandir en repensant différemment le rapport de l'eau et de la terre : renforcement du transport et des déplacements par l'eau, nouvelles programmations pour des moulins à marée mis en réseau, réorganisation des accès à l'eau à pied, à vélo ou en navettes depuis les centres bourgs ; valorisation paysagère, écologique et économique des vallons et des presqu'îles agricoles...

Travaux individuels - perspectives

La deuxième partie du travail, réalisée de janvier à mars 2021, renforce la dimension concrète du travail prospectif. Chacun des étudiants a choisi un site en concertation avec les communes et la DDTM, et a proposé une manière de traduire les orientations générales dans une situation particulière. On dispose ainsi de 28 propositions précises et très illustrées réparties dans l'aire d'étude.

C'est donc grâce à la mobilisation des nombreux acteurs de l'aménagement présents lors de ces échanges, et malgré une période de crise sanitaire contraignante, que cet atelier a pu se dérouler, s'enrichissant des perceptions, préoccupations, espoirs et témoignages de chacun, relatifs aux paysages de la

Rance. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Au-delà de la force pédagogique de l'exercice, si profitable aux étudiants, gageons que les idées générées qui ont émergé feront leur chemin et, qu'un jour, prochainement même, elles se concrétiseront au profit d'un territoire toujours plus qualitatif : le SCOT, le PLUi, le PCAET, le SAGE, et l'ensemble des documents d'aménagement du territoire peuvent avoir vocation à les intégrer. Les politiques agricoles, environnementales, économiques et urbaines portées par l'État, la Région, le Département, Dinan agglomération, peuvent y puiser des éléments de programmes. Les communes peuvent s'en inspirer pour animer les débats locaux et faire évoluer très concrètement les cadres et modes de vie des habitants. Enfin le Parc naturel régional en projet, à travers son équipe d'ingénierie et sa charte, peut devenir central dans l'animation d'une politique paysagère ambitieuse pour la Rance et ses territoires d'influence.

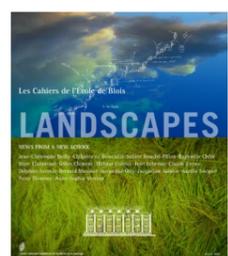
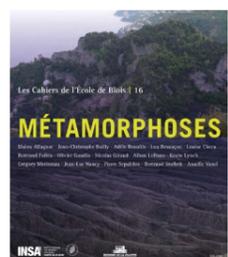
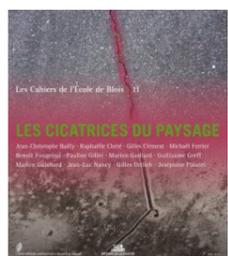
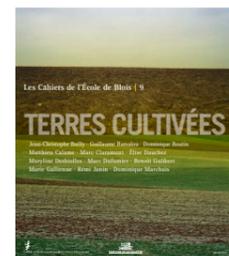
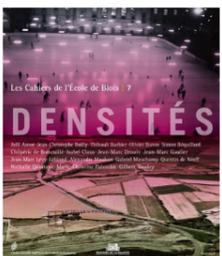
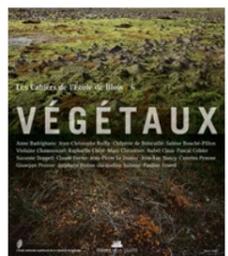
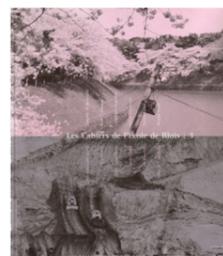
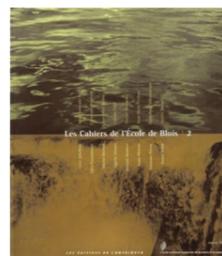
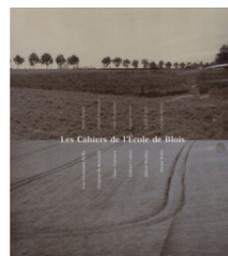
Catherine Farelle et Bertrand Folléa, professeurs encadrants de l'atelier de 4^e année ENP

Extrait du document « Imaginons les paysages de la Rance de demain »

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE



Année universitaire
2019-20



LES CAHIERS DE L'ÉCOLE DE BLOIS
 dix-huit numéros et deux numéros « best of » en anglais
 en consultation à la bibliothèque de l'école de la nature et du paysage
 en vente par commande ou à l'école

LES CAHIERS DE L'ÉCOLE DE BLOIS
 dix-huit numéros et deux numéros « best of » en anglais
 en consultation à la bibliothèque de l'école de la nature et du paysage
 en vente par commande ou à l'école

ÉCOLE DE LA NATURE ET DU PAYSAGE - INSA CENTRE VAL DE LOIRE
3 RUE DE LA CHOCOLATERIE - CS 23410 - 41034 BLOIS CEDEX 02 54 78 37 00

SEPTEMBRE 2020 - JUIN 2021

INSA

INSTITUT NATIONAL
DES SCIENCES
APPLIQUÉES
CENTRE VAL DE LOIRE

